

GUIDE PRATIQUE

destiné aux entreprises artisanales souhaitant intervenir en Allemagne











SOMMAIRE

	Avant-propos	page 3
1.	Droit artisanal allemand : doit-on déclarer une activité temporaire en Allemagne ?	page 4
2.	La déclaration à la Handwerkskammer	page 5
3.	Le détachement de salariés en Allemagne	page 6
4.	Peut-on conserver sa couverture sociale en France ?	page 9
5.	A-t-on besoin de permis de travail pour intervenir en Allemagne ?	page 10
6.	Formalités douanières	page 10
6.1 6.2	La Déclaration d'Echanges de Biens La Déclaration d'Echanges de Services	page 10 page 10
7.	Fiscalité	page 11
7.1	Pour quels types de prestations est-on redevable de la TVA (Umsatzsteuer) en Allemagne ?	page 11
7.2	Déclarations de TVA par les entreprises artisanales étrangères en Allemagne	page 12
7.3	Doit-on payer l'impôt sur les revenus en Allemagne ?	page 13
7.4	Retenue de 15 % sur le chiffre d'affaires réalisé par des entreprises étrangères du BTP en Allemagne	page 13
8.	Réglementations spécifiques à certains métiers	page 14